CATALOGUE DES FORMATIONS 2023

Etablissements adhérents

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
« ACTIONS DE FORMATION »

NOTRE DÉMARCHE

Le GIP RéQua contribue au développement des démarches d'amélioration de la qualité et sécurité des soins et de toute action visant à garantir l'efficacité et l'efficience de la prise en charge des résidents et usagers en Bourgogne Franche-Comté, dans le respect de ses valeurs :

- *le volontariat quant à l'adhésion au GIP et à la participation à ses projets*
- *la subsidiarité au regard des politiques propres à chaque établissement*
- *la transparence du fonctionnement*
- *la confidentialité des informations propres à chacun des membres*

Notre politique formation

Pour une réponse aux besoins de nos adhérents et en cohérence avec nos missions, les formations dispensées par le RéQua :

- visent à une appropriation des concepts et/ou méthodes nécessaires à la mise en place, l'effectivité et le suivi des démarches qualité et sécurité des soins par les professionnels

- sont proposées en cohérence avec les orientations triennales et font partie du programme de travail approuvé par les membres de l'assemblée Générale, établissements sanitaires ou médico sociaux et URPS

Pour être au plus proche de ses adhérents, le RéQua propose des formations inter-établissements sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté ainsi que des formations sur site ou en e-learning.

Pour une qualité des dispositifs de formation, le RéQua s'engage à respecter les critères du référentiel national sur la qualité du processus mis en oeuvre concourant au développement des compétences.

Nos engagements et nos principes

Pour un ancrage de la formation dans les pratiques professionnelles quotidiennes, un développement des compétences individuelles et une performance collective au sein des établissements,

les formateurs privilégient et proposent:

- des objectifs centrés sur l'apprenant,

- des interactions au sein du groupe et avec le formateur,

- une pertinence dans l'alternance et la variété des modalités, méthodes et techniques pédagogiques proposées.

Pour une sécurité dans la formation et dans le respect des valeurs du RéQua, le formateur :

- garantit la discrétion et la confidentialité sur les informations relatives à l'établissement et aux situations particulières abordées,

- assure la sécurité des formés dans leur expression, leur réflexion et leur progression.

DES ACTIONS AU PLUS PROCHE DES ADHÉRENTS

CHIFFRES CLES 2021

922 **formés**

88 % **de satisfaction global**

775 **individus**

- 22 **sessions Inter-établissements**
- 78 **sessions sur site, en établissement**
- 7 **sessions en classe virtuelles**
- 2 **formations E-learning**
- 20 **formateurs**

195 **personnes sensibilisées**

- 19 **sessions**

COMMUNICATION

- Ce catalogue est soumis aux instances du RéQua et envoyé par mail aux adhérents et disponible sur le site du RéQua **www.requa.fr** et sur notre plateforme en ligne QUEOVAL-Formation rubrique « Online market ». Il est également diffusé auprès de la Direction Santé Publique de l'ARS.
- Les formations inter-établissements sont annoncées à tous les correspondants/référents RéQua et responsables formation des établissements adhérents, par l'intermédiaire de l'ACTUS FORMATION (périodicité mensuelle).
- Les formations de ce catalogue sont destinées à nos adhérents. Cependant, si dans votre structure des établissements ne sont pas adhérents, ceux-ci peuvent accéder à certaines formations dans le cadre d'une convention de formation payante. Pour les modalités pratiques et financières, nous vous invitons à nous contacter. Une communication spécifique sur ces formations destinées aux établissements non adhérents est réalisée par mail.

RECONNAISSANCE DU PROFESSIONNALISME DU REQUA

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
« ACTIONS DE FORMATION »

DATADOCKÉ

N° 1271 odpc

VOTRE DEMANDE

Vous êtes adhérent au RéQua vous avez accès aux formations dont le coût est inclus dans la contribution annuelle.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER/INSCRIRE VOS AGENTS A UNE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS, E-LEARNING, BLENDED LEARNING OU DISTANCIELLE:

Le RéQua envoie par mail à tous ses contacts adhérents une ACTUS FORMATION mensuelle avec le lien de connexion direct vers notre plateforme :

QUEOVAL-Formation qui permettra à notre interlocuteur QUEOVAL de disposer de codes d'accès (extranet) afin de préinscrire ses agents (voir flyer interlocuteur QUEOVAL)

- **MODALITÉ INTER-ETABLISSEMENTS** :

-La formation aura lieu sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant au regard des méthodes pédagogiques mobilisées.
- Clôture des inscriptions : 2 semaines avant la formation.
-Organisation logistique par le RéQua :

  - ***Site de Dijon*** : salle RéQua Groupe maximum 15 participants (sous réserve en fonction de l'évolution de la situation d'urgence sanitaire) – Accès prévu pour les personnes à mobilité réduite + place de stationnement réservée.
  - ***Site de Besançon*** : salle RéQua Groupe maximum de 15 participants (sous réserve en fonction de l'évolution de la situation d'urgence sanitaire) - Accès non prévu pour les personnes à mobilité réduite.
  - ***Site territorial*** *:* salle réservée dans un établissement du territoire concerné.

- **MODALITÉ E-LEARNING, BLENDED LEARNING OU DISTANCIEL** :

Le E-learning classique consiste à proposer une formation via le logiciel Queoval. Les formés (apprenants) se forment via les modules de façon autonome quand ils le souhaitent. Ils n'ont pas besoin de se déplacer dans un centre de formation ou bien d'avoir la présence d'un formateur.

Les Blended learning (mixte E-learning et présentiel) est une formation multimodale, avec présence ou non du formateur à une heure fixe ou définit sur une plateforme type teams ou dans un lieu physique. Cette formation peut être réalisée en inter ou intra, elle combine des séquences d'apprentissage présentielles et des séquences d'apprentissage à distance synchrone (en temps réel) et/ou asynchrone.

Le Distanciel (E-learning et classe virtuelle) est une formation qui peut être réalisée en inter ou intra, elle combine séquences d'apprentissage à distance synchrone (en temps réel) et asynchrone.

Les inscrits recevront par mail le lien de connexion vers notre plateforme QUEOVAL (extranet apprenant) ainsi leurs identifiants de connexion pour pouvoir réaliser la formation E-learning avec les modalités pratiques.

VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER D'UNE FORMATION PREVUE SUR SITE DANS LE CATALOGUE :

- **MODALITÉ SUR SITE, A LA DEMANDE** :

1. Préparation de la formation
   - S'adresser au chargé de formation de la thématique souhaitée, qui prendra en compte votre besoin : contenu adapté aux attentes de l'établissement et à la spécificité de celui-ci (date, lieu, horaires, contenu de la formation…) au regard de nos ressources, le chargé de formation s'engage à répondre au besoin/à la demande entre 2 et 12 mois,
   - Solliciter l'intérêt en interne des professionnels en leur transmettant le contenu pédagogique de la formation,
   - Organiser des groupes (effectifs mini/maxi à définir avec le chargé de formation).

2. Organisation logistique par l'établissement
   - Prévoir une salle adaptée : matériel de vidéo projection, taille et disposition adaptée
   - Convoquer les participants
   - Envoyer la liste définitive des participants* au formateur environ 2 semaines avant la formation

   *la formation aura lieu sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant au regard des méthodes pédagogiques mobilisées.

Le cas échéant, nous pourrons envisager d'associer plusieurs établissements géographiquement proches pour organiser une **formation inter-établissements** dans un établissement qui accueillera les participants.
En cas de demandes trop nombreuses, le RéQua répondra aux demandes qui lui seront parvenues en premier.

ÉVALUATION DES FORMATIONS

- **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION**

  - Un questionnaire de satisfaction est à remplir par l'apprenant via son accès extranet QUEOVAL (codes d'accès envoyés par mail après la formation). L'apprenant disposera de son certificat de réalisation sur son extranet QUEOVAL.
  - Les résultats de la mesure de satisfaction des formations sur site sont communiqués, pour chaque séance, à l'interlocuteur QUEOVAL via son espace extranet et au formateur concerné.

- **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES**

  - L'évaluation des connaissances acquises est réalisée sur chaque formation. Celle-ci est réalisée selon l'une des modalités suivantes : questionnaire avant/après, bilan de positionnement via des entretiens, questions/réponses en cours de formation ou en intersessions.

- **POUR ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET LES INDICATEURS D'IMPACT**

  - A l'issue de la formation, des indicateurs peuvent vous être proposés. Vous pourrez recueillir et traiter ceux-ci si vous souhaitez mesurer l'impact du projet que vous avez entrepris en lien avec la formation suivie.

A la fin de l'année, un bilan est réalisé pour prendre en compte les remarques et mettre en œuvre des actions correctives permettant une amélioration continue de nos dispositifs de formation.

SOMMAIRE

I. Formations dédiées au SECTEUR SANITAIRE

MODALITÉ : BLENDED LEARNING (MIXTE PRESENTIEL ET E-LEARNING)

Cycle de formation Culture sécurité 11

Module 1 : Du concept a la réalité : si la culture sécurité m'était contée 13
Module 2 : Développer la culture sécurité : un pour tous, tous pour elle ! 14
Module 3 : Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites… (E-LEARNING) 15
Module 4 : Rencontres sécurité : appelez-moi le directeur (E-LEARNING) 16
Module 5 : Mettre en œuvre un comité de retour d'expérience (CREX) 17
Module 6 : Analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (méthode ALARM) 18
Module 7 : Comprendre les facteurs humains pour mieux les prévenir : pourquoi notre cerveau n'en fait qu'à sa tête ? 19
Module 8 : Arbre décisionnel pour une culture juste : errare humanum est, perseverare diabolicum 20
Module 9 : Prise en compte de la seconde victime et de sa problématique sous ses différents aspects, position institutionnelle et accompagnement des professionnels 21
Module 10 : Culture sécurité : une histoire sans fin dont nous sommes les héros 22

MODALITÉ : INTER-ÉTABLISSEMENTS

Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe 23
Repérer la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes 24

MODALITÉ : INTER-ÉTABLISSEMENTS ET SUR SITE, A LA DEMANDE

Droits des usagers en établissement : mise en œuvre dans les pratiques professionnelles. 25

MODALITÉ : SUR SITE, A LA DEMANDE

Améliorer les pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire 26
Animateurs de « patients traceurs » 27
Droit des usagers en fin de vie 28
Secret professionnel, confidentialité : sécuriser le partage d'information 29
Former à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance 30
Soigner, sécuriser, rassurer le soignant face au devoir d'information des patients 31

MODALITÉ : E-LEARNING

Rencontres sécurité : appelez-moi le directeur 32

II. Formations mixtes SECTEURS SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

MODALITÉ : INTER-ÉTABLISSEMENTS

Nouveauté
Dynamiser l'expérience patient : se former à la méthode AMPPATI 34
Écoute active et empathie dans les méthodes qualité..... 35
Les soins sans consentement : de la préparation de l'admission à la sortie 36

MODALITÉ : INTER-ÉTABLISSEMENTS ET SUR SITE, A LA DEMANDE

Mettre en œuvre un comité de retour d'expérience (CREX) – ERAGE 37
Réaliser une analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (méthode ALARM) – ERAGE..... 38

MODALITÉ : E-LEARNING

Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites..... 39

MODALITÉ : DISTANCIELLE (E-LEARNING ET CLASSE VIRTUELLE)

Nouveau format
Détecter et signaler les évènements indésirables – ERAGE 40

III. Formations dédiées au SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

MODALITÉ : INTER-ÉTABLISSEMENTS

Nouveauté
Animateurs de la méthode "Accompagné Traceur" 42
Améliorer les pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire 43
Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements et services MS 44
Droits des personnes accompagnées en ESSMS..... 45

MODALITÉ : SUR SITE, A LA DEMANDE

Nouveauté
Donner du sens à la démarche qualité 46
Repérer la douleur chez les personnes accompagnees communicantes et non communicantes..... 47
Confiance-confidence-confidentialité sécuriser le partage d'information dans la prise en charge des adultes 48
Nouveauté
Faire vivre le projet personnalise de la théorie à la pratique..... 49
Droit des patients-résidents en fin de vie en EHPAD USLD 50
Former à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance..... 51

MODALITÉ : BLENDED-LEARNING (MIXTE E-LEARNING ET PRÉSENTIEL)

Nouveau format
Analyser les événements indesirables : de la réception de la fiche de signalement à la communication du plan d'actions) - ERAGE 52
Savoir réaliser un audit en interne 53

Calendrier des formations SANITAIRES (inter-établissements et distancielles) 55/57
Calendrier des formations MEDICO-SOCIALES (inter-établissements et distancielles) 58/59
Formations sur site SANITAIRES, à la demande 57
Formations sur site MEDICO-SOCIALES, à la demande 60
NOTRE EQUIPE / LOI 493 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD).....61/62

I. SECTEUR SANITAIRE

CYCLE DE FORMATION CULTURE SÉCURITÉ

Le RéQua propose un cycle de formation orienté sur le développement de la Culture sécurité.
La Culture sécurité est un concept multidimensionnel qui nécessite un réel engagement de la part du top management. Elle doit permettre la mobilisation de tous les professionnels de santé autour du problème de la sécurité des soins. Développer une forte Culture sécurité est un moyen de diminuer le nombre d'évènements indésirables associés aux soins.
La stratégie nationale de santé 2018-2022 souligne la nécessité de contribuer au développement de la Culture sécurité, en mettant en œuvre des méthodes de management favorables à la qualité de vie au travail, en renforçant l'écoute et le sens donné au travail, en développant le travail en équipe et en valorisant l'engagement, l'expression et l'initiative des équipes médicales et soignantes, et enfin en protégeant les déclarants d'un événement indésirable grave.
Les différentes mesures réalisées sur le niveau de Culture sécurité ont montré la marge de progression existante dans la majorité des établissements de santé. Le développement de la Culture sécurité nécessite une combinaison d'interventions et la participation de tous les acteurs. Les mesures déjà réalisées ont mis en exergue l'importance du soutien du management dans le déploiement de la Culture sécurité. Ce cycle de formation s'adresse ainsi en priorité au top management. Il vous donne l'occasion de vous interroger sur la démarche en place dans votre établissement et vous donne des clés pour l'améliorer.
Au travers des différents modules, vous découvrirez les principes et concepts de la Culture sécurité et les facteurs en faveur de son développement. Les différents cas pratiques et mises en situation vous permettront de manipuler les outils existants pour favoriser son développement. L'analyse de situations réelles vous permettra une application directe dans votre établissement. Ce cycle s'achèvera sur la définition d'un plan d'actions personnalisé pour votre structure.
L'amélioration d'une Culture sécurité est un projet à moyen et long terme. Ce cycle de formation comprend ainsi 10 modules (dont 2 modules e-learning et 2 modules optionnels), répartis sur une année, à raison d'un module (1/2 ou 1 journée) par mois. Cette régularité vous permettra de vous imprégner des notions abordées, de les affiner progressivement afin de les transposer de manière concrète dans votre établissement. Cela permettra également la création d'une dynamique de groupe et le partage d'expériences entre les établissements participants.

Objectifs

- Renforcer et faire vivre la Culture sécurité dans son établissement
- Prendre conscience de son rôle et du rôle de chacun dans le déploiement de la Culture sécurité
- Créer une synergie d'équipe pour la Culture sécurité

Vous retrouverez les objectifs spécifiques de chaque module dans les fiches pédagogiques correspondantes

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques, psychologue du travail

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Blended Learning
(mixte E-learning et présentiel)

Durée totale : 40,5 heures
dont 4 h travail inter sessions pour :
Module 1 : 1h
(pré requis pour venir au module 2)
Module 8 : 2h
Module 10 : 1h

Ce cycle de formation comprend ainsi 10 modules, dont 2 modules e-learning et 2 modules optionnels, répartis sur une année, à raison d'un module (1/2 ou 1 journée) par mois.

Public visé

Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaire de risques.

Conditions d'accès au cycle de formation Culture sécurité :

En s'inscrivant au cycle de formation Culture sécurité, le ou les professionnels de l'établissement s'engagent à suivre l'intégralité des modules (à l'exception des 2 modules optionnels). De plus, ils s'engagent à :

- Avoir le soutien exprimé de la direction générale pour participer à ce cycle de formation
- Réaliser les travaux intersessions nécessaires au bon déroulement du cycle
- Respecter la confidentialité des échanges ayant lieu au cours des différents modules
- Mettre en œuvre le plan d'actions d'amélioration défini à la fin du cycle pour le développement de la Culture sécurité adapté au contexte spécifique de son établissement

Contenu

- Décliné dans chaque module

Méthodes pédagogiques

Actives et expérientielles

Documents mis à disposition

- Décliné dans chaque module

	Intitulé	Durée	Contenu
Module 1	Du concept à la réalité : si la Culture Sécurité m'était contée	1/2 journée	Démarrez avec la définition et les concepts de la Culture Sécurité, ses modalités de mesure, les principaux résultats.
Module 2	Développer la Culture Sécurité : un pour tous, tous pour elle !	1/2 journée	Identifiez votre rôle et les interactions avec les autres professionnels dans la Culture Sécurité.
Module 3	Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites…	E learining	Prenez en main différents outils pour améliorer la communication en équipe ou avec le patient.
Module 4	Rencontres sécurité : appelez-moi le directeur	E learining	Développez l'implication de la direction et du management auprès des équipes par la méthode des rencontres sécurité.
Module 5 *optionnel*	Mise en œuvre d'un Comité de Retour d'Expériences (CREX)	1/2 journée	Découvrez ou re découvrez le CREX au travers d'un serious game.
Module 6 *optionnel*	Analyse approfondie des causes d'un événement indésirable (Méthode ALARM)	1/2 journée	Révisez les étapes d'une analyse approfondie des causes d'un événement indésirable de la méthode ALARM grâce au nouveau plateau de jeu « PEEPITO. »
Module 7	Comprendre les facteurs humains pour mieux les prévenir : pourquoi notre cerveau n'en fait qu'à sa tête ?	1 journée	Appréhendez les facteurs humains et leurs mécanismes dans la survenue des événements indésirables associés aux soins .
Module 8	Arbre décisionnel pour une culture juste : errare humanum est, perseverare diabolicum	1/2 journée	Manipulez l'outil « Arbre décisionnel » permettant d'estimer le niveau de responsabilité d'un professionnel dans la survenue d'un événement indésirable grave.
Module 9	Prise en compte du professionnel comme seconde victime	1 journée	Abordez la problématique du professionnel « seconde victime », différenciez les enjeux collectifs et individuels
Module 10	Culture Sécurité : une histoire sans fin dont nous sommes les héros	1 journée	Evaluez votre organisation et les pratiques existantes, et définissez un plan d'actions concret en lien avec les priorités de votre établissement

MODULE 01 : DU CONCEPT A LA RÉALITE : SI LA CULTURE SECURITÉ M'ÉTAIT CONTÉE

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer le concept de la Culture sécurité
- Identifier les modalités de mesure de la Culture sécurité
- Identifier les méthodes et outils permettant d'améliorer la Culture sécurité

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaire de risques.

Contenu
• Définition et dimensions de la Culture sécurité
• Modalités et outils de mesure de la Culture sécurité
• Principaux résultats du niveau de Culture sécurité observés dans les établissements de santé
• Place des méthodes et outils existants dans l'amélioration des dimensions de la Culture sécurité
• Travaux intersessions en vue du module suivant (recherche et analyse de documents internes) – durée prévisionnelle environ 1h

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Apport théorique
• Exercice collaboratif
• Exercice de manipulation de documents
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Diaporama de formation
• Outils de mesure de la Culture sécurité

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 02/03/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questionnaire avant/après en début et fin de cycle
• Questions lors des modules suivants
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 02 : DEVELOPPER LA CULTURE SÉCURITÉ : UN POUR TOUS, TOUS POUR ELLE !

Pré requis
- Avoir suivi le module 1
- Avoir réalisé le travail intersession

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier leur rôle dans la Culture sécurité
- Prendre conscience des interactions avec les autres professionnels dans la Culture sécurité

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaire de risques.

Contenu
• Retour sur les connaissances acquises lors du module 1
• Aspects règlementaires sur les missions de chacun dans le développement de la Culture sécurité
• Attendus des professionnels sur les rôles de chacun dans le développement de la Culture sécurité
• Analyse et ajustement des fiches de missions
• Application à une thématique de la gestion des risques

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Apport théorique
• Discussions et partage d'expériences
• Mises en situation en exercice interactif
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Diaporama de formation
• Règlementations sur les missions des différents acteurs

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3 heures

Dates et lieux :
- 06/04/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questions lors des modules suivants
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 3 : COMMUNIQUER MIEUX POUR SÉCURISER PLUS : TOUTES CES CHOSES QU'ON NE S'EST PAS DITES…

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier et reconnaitre les situations où il y a nécessité d'une communication structurée
- Connaître quelques méthodes d'amélioration de la communication, soit entre les professionnels, soit entre les professionnels et les patients/résidents

Public visé
Tout professionnel exerçant en établissements de santé et médico sociaux.

Contenu
- Outils pour améliorer la communication en équipe ou avec le patient/résident :
  - o BRIEFING et DEBRIEFING : outil de synergie d'équipe
  - o SAED : outil pour structurer la communication entre professionnels
  - o LES TROIS « DIRE » : outil pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers
- Choix des outils en fonction de situations données

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Quizz
- Supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Fiches descriptives des outils

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture Sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
valentin.daucourt@requa.fr;
marion.bonhomme@requa.fr

Modalité(s) :

E-Learning classique

Durée : 1 heures
(horaires libres)

Période :
-Réalisable du 01/05/2023 au 06/09/2023

Modes d'évaluation
- Quizz en fin de module e-learning
- Satisfaction

Assistance technique :
Utilisation d'une plateforme LMS - possibilité de contacter Mme AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 4 : RENCONTRES SECURITÉ : APPELEZ-MOI LE DIRECTEUR

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Appliquer la méthode des rencontres sécurité permettant de développer l'implication de la direction et du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaires de risques.

Contenu
- Principes des rencontres sécurité
- Etapes de mise en œuvre des rencontres sécurité

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Quizz
- Etude de cas avec supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Guide et outils descriptifs de la méthode

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture Sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

E-Learning classique

Durée : 1 heures
(horaires libres)

Période :
-Réalisable du 01/05/2023 au 06/09/2023

Modes d'évaluation
- Quizz avant-après lors du module e-learning
- Questions lors des modules suivants
- Satisfaction

Assistance technique :
Utilisation d'une plateforme LMS - possibilité de contacter Mme AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 5 : METTRE EN ŒUVRE UN COMITÉ DE RETOUR D'EXPERIENCE (CREX) – ERAGE

Pré requis
- Connaitre la définition d'un évènement indésirable
- Différencier les événements graves et les événements précurseurs
- Connaitre les étapes d'un circuit de signalement des EI
- Avoir un circuit de signalement des événements indésirables au sein de l'établissement
- Être volontaire pour faire partie d'un CREX et analyser des évènements indésirables associés aux soins (EIAS) au sein de l'établissement

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
-Identifier les causes en utilisant la méthode ORION
-Décrire les préalables à la mise en place d'un CREX
-Décrire les étapes d'une réunion de CREX

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité.
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins.

Public visé
Gestionnaires de risque, qualiticiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires, soignants et professionnels non soignants.

Contenu
- Les étapes d'une méthode d'analyse (ORION®)
- Mise en situation : analyse d'un cas fictif*
- Préalables à la mise en place d'un CREX (structuration du CREX)
  - o Participants au CREX
  - o Circuit de recueil des événements à analyser
  - o Plan d'actions correctrices
  - o Fréquence et durée des réunions
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
- Résolution d'énigmes
- Etude de cas
- Briefing - Débriefing

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation (4 pages synthétiques)
  Guide de mise en place de CREX et annexes

En complément, les participants pourront :
- Bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre de la première séance de CREX et de conseils pour les séances suivantes (à la demande)
- Disposer d'outils : Guide d'aide à la mise en place d'un CREX (avec modèle de règlement intérieur, outils d'aide à l'analyse, modèle de compte-rendu…)

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture Sécurité
module optionnel)

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 04/05/2023 à DIJON
- 04/05/2023 à BESANCON

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande). Les cas fictifs utilisés lors de la formation sur site sont adaptés à l'établissement.

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 6 : RÉALISER UNE ANALYSE APPROFONDIE DES CAUSES D'UN ÉVENEMENT INDÉSIRABLE (METHODE ALARM) - ERAGE

Pré requis
Avoir participé à la formation « Détecter et Signaler les événements indésirables » ou être inscrit au cycle de formation Culture Sécurité

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer à leurs collègues l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Décrire la méthodologie d'analyse
- Identifier les conditions nécessaires pour intégrer le récit patient dans la méthode d'analyse
- Identifier les causes et les barrières en utilisant la méthode ALARM
- Identifier des actions correctives

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité.
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins

Public visé
Gestionnaires de risque, qualiticiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires.

Contenu
- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Contexte réglementaire
- Méthodologie d'analyse des causes profondes, présentation de méthodes
- Définition d'un plan d'amélioration

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives ou expérientielles
- Exposé magistral
- Questions - Réponses
- Remue-méninges
- Etude de cas : Simulation d'analyse par le jeu

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation/ 4 pages
- Guide d'analyse des causes profondes

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture Sécurité
module optionnel)

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 01/06/2023 à DIJON
- 01/06/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 07 : COMPRENDRE LES FACTEURS HUMAINS POUR MIEUX LES PRÉVENIR : POURQUOI NOTRE CERVEAU N'EN FAIT QU'A SA TÊTE ?

Pré requis
- Avoir suivi les 4 modules obligatoires précédents : modules 1 à 4 (les modules 5 et 6 sont optionnels)
- Avoir réalisé le travail intersession (test d'au moins un des outils présentés dans les modules e-learning 3 et 4)

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Promouvoir des attitudes qui permettent de développer la Culture sécurité
  - o Reconnaître les facteurs humains dans la survenue des événements indésirables associés aux soins
  - o Différencier erreur humaine et événement indésirable
  - o Comprendre le mécanisme des facteurs humains
  - o Identifier des moyens de prévention pour limiter leurs conséquences

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaires de risques.

Contenu
• Eléments de définition des facteurs humains
• Lien entre facteurs humains et erreur humaine
• Lien entre facteurs humains et survenue d'évènements indésirables associés aux soins
• Exemples de facteurs humains, leurs conséquences et pistes pour les éviter
• Importance du travail en équipe

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Apport théorique
• Support vidéo
• Analyse de cas à partir de situations réelles
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Diaporama de formation

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 6 heures

Dates et lieux :
- 07/09/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questions lors des modules suivants
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 08 : ARBRE DÉCISIONNEL POUR UNE CULTURE JUSTE : ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM

Pré requis
- Avoir suivi les 5 modules obligatoires précédents : modules 1 à 4 et module 7 (les modules 5 et 6 sont optionnels)

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer les notions de culture juste et équilibrée
- Prendre conscience du rôle du manager dans la culture juste
- Appliquer l'outil Arbre décisionnel permettant d'estimer le niveau de responsabilité d'un professionnel dans la survenue d'un événement indésirable grave

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaires de risques.

Contenu
• Concepts et définitions de la culture juste et équilibrée
• Rôle du manager dans la culture juste
• Présentation de l'outil « Arbre décisionnel »

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Apport théorique
• Discussions et partage d'expériences
• Mises en pratique à partir de scénarii
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Diaporama de formation
• Outil Arbre décisionnel

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3 heures

Dates et lieux :
- 05/10/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questions lors des modules suivants
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 09 : PRISE EN COMPTE DE LA SECONDE VICTIME ET DE SA PROBLEMATIQUE SOUS SES DIFFERENTS ASPECTS. POSITION INSTITUTIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Pré requis
Avoir suivi les 6 modules obligatoires précédents : modules 1 à 4 et 7 et 8 (les modules 5 et 6 sont optionnels)

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Connaitre la problématique de la seconde victime et les circonstances de survenue d'un événement indésirable grave
- Différencier les enjeux institutionnels et individuels
- Identifier les attitudes possibles entre déclaration et dissimulation

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaires de risques.

Contenu
• « De l'annonce d'un dommage à l'accompagnement des professionnels » : Enjeux institutionnels et individuels
• Notion de culture juste
• Quelle conséquence pour la personne concernée ?
• Questionnements et peurs : différentes situations possibles
• Traumatisme psychique et Accompagnement des professionnels

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Apport théorique
• Support vidéo
• Analyse de cas à partir de situations réelles
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Diaporama de formation

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques, psychologue du travail

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 6 heures

Dates et lieux :
- 09/11/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questions lors des modules suivants
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

MODULE 10 : CULTURE SÉCURITÉ : UNE HISTOIRE SANS FIN DONT NOUS SOMMES LES HEROS

Pré requis
- Avoir suivi les 7 modules obligatoires précédents : modules 1 à 4 et modules 7 à 9 (les modules 5 et 6 sont optionnels)
- Avoir réalisé le travail intersession (test de l'arbre décisionnel)

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Evaluer son organisation pour le déploiement de la Culture sécurité
- Définir ses engagements pour améliorer la Culture sécurité

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaires de risques.

Contenu
• Rappels des éléments clés des modules de formation
• Evaluation de l'organisation et des pratiques existantes pour faciliter le déploiement de la Culture sécurité dans leur établissement
• Définition d'un plan d'actions concret en lien avec les priorités de leur établissement pour un démarrage rapide

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
• Discussions et partage d'expériences
• Analyse de situations réelles
• Questions - Réponses

Documents mis à disposition
• Grille d'évaluation

SECTEUR SANITAIRE
(Cycle Culture sécurité)

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 6 heures

Dates et lieux :
- 07/12/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
• Questionnaire avant/après en début et fin de cycle
• Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

AMÉLIORER LA SÉCURITE PAR DES OUTILS DE GESTION DES RISQUES EN EQUIPE

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les mécanismes de la gestion des risques
- Appliquer les méthodes de gestion des risques a priori (cartographie des risques) et a posteriori (CREX, analyse approfondie des causes d'un événement indésirable associé aux soins) et veiller à leur complémentarité
- Combiner les méthodes pour organiser la gestion des risques, définir les rôles et responsabilités des acteurs

Résultats attendus pour l'usager
-Prévenir le risque de survenue d'un événement indésirable

Public visé
Médecins, pharmaciens, soignants, vigilants, responsable qualité, gestionnaire de risques, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, encadrement et tout professionnel des établissements de santé participant aux démarches de gestion des risques.

Contenu
- Définitions et concepts associés à la gestion des risques.
- Réglementation
- Outils de gestion des risques a priori
- Outils de gestion des risques a posteriori
- Rôles et responsabilité des acteurs de la gestion des risques

Méthodes pédagogiques
- Exposé magistral
- Questions-Réponses
- Etude de cas

Documents mis à disposition
- Diaporamas de formation
- Eléments de bibliographie
- Typologie des évènements indésirables
- Guides d'analyse des EI, mise en place d'un CREX, mise en place d'une RMM
- Supports ALARM, ORION

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Qualiticien gestionnaire de risques et professionnel de santé

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr;
laurence.grangeret@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 2 x 6 heures

Dates et lieux :
BESANCON ou DIJON selon les inscrits
- J1 : 25/05/2023
- J2 : 15/06/2023

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Quizz
- Questions inter sessions
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

REPÉRER LA DOULEUR CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES COMMUNICANTES ET NON COMMUNICANTES

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Utiliser les outils d'évaluation de la douleur selon les bonnes pratiques,
- Choisir un outil d'évaluation de la douleur adapté au public accompagné.

Résultats attendus pour l'usager
Permettre à l'usager d'être reconnu et écouté dans l'expression de sa douleur grâce à des outils d'évaluation de la douleur proposés par des professionnels formés à leurs utilisations

Public visé
Tout professionnel soignant

Contenu
- Epidémiologie
- Législation (responsabilité de l'établissement, des acteurs de soins)
- Lutter contre les idées reçues
- Définition de la douleur
- Repérage et évaluation de la douleur
- Les questions à se poser
- Les outils

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Analyse de cas à partir de supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- 4 pages de la formation

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Professionnels de santé

Demande d'informations :
h.vandenhoecq@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Date et lieu :
- 07/04/2023 à DIJON ou BESANCON
Selon les inscrits

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DROITS DES USAGERS EN ÉTABLISSEMENTS : MISE EN ŒUVRE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier et expliquer les droits et obligations des usagers
- Identifier les situations les plus à risques
- Se questionner sur les modalités de mise en œuvre des droits des usagers dans la pratique quotidienne

Résultats attendus pour l'usager :
-Respect des droits des usagers

Public visé
Tous les personnels sont concernés : médecins, soignants, administratifs….

Contenu
Les droits fondamentaux de la personne :
- Le respect de la vie privée, l'intimité, la dignité, le droit à l'image
- La liberté culturelle et religieuse : étendue et limites
- Le libre choix, la liberté d'opinion, le principe de non-discrimination
- La liberté d'aller et venir de l'usager, la contention, les sorties à l'insu du service

Les droits spécifiques de l'usager :
- Le respect de la volonté : le droit à l'information et le consentement aux soins. Quelle place pour la famille, les proches, la personne de confiance ? Rôles et limites d'intervention de la personne de confiance
- Les directives anticipées
- Droit au secret (secret professionnel, devoir de discrétion, partage d'information)
- La question du refus de soins
- Les soins aux personnes majeures protégées, les soins aux mineurs
- L'accès au dossier médical
- Les modes de règlement des conflits

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Cas pratiques
- Questions - Réponses

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Chartes droits des usagers

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

☒ Sur site, à la demande
☒ Inter-établissements

Présentielle

Durée : 4 heures

Dates et lieux :
- 23/02/2023 à CHALON S/SAONE
- 04/04/2023 à DIJON
- 20/10/2023 à BESANCON
- 23/11/2023 à JOIGNY

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

AMÉLIORER LES PRATIQUES D'IDENTITOVIGILANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Comprendre ce qu'est l'Identifiant National de Santé (INS) et appliquer les règles d'identitovigilance s'y référant
- Définir l'identitovigilance primaire et l'identitovigilance secondaire
- Définir les étapes nécessaires pour mettre en place un dispositif sécurisant l'identification du patient
- Estimer les enjeux et l'impact sur la sécurité de la prise en charge

Résultats attendus pour l'usager :
- Participation du patient
- Information du patient sur les dispositifs mis en œuvre dans la structure pour sécuriser son identification
- Sécurisation de la prise en charge du patient

Public visé
Tout professionnel intervenant auprès du patient et/ou sur les dispositifs comportant son identité (personnel administratif, soignant, brancardier, personnel de l'animation, professionnel du plateau technique, personnel du service hôtelier/restauration…)

Contenu
- Définitions
- Contexte et enjeux de l'identitovigilance
- Les recommandations en vigueur

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Etudes de cas à partir de situation

Documents mis à disposition
- Document de synthèse des apports théoriques

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Professionnels de santé

Demande d'informations :
juliette.vabre@requa.fr;
sylvie.boucard@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

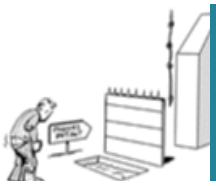

ANIMATEURS DE PATIENTS TRACEURS

Pré requis
La participation du responsable Qualité de l'Etablissement est souhaitée pendant la formation.

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Définir la méthodologie utilisée dans le patient traceur
- Identifier les profils de patients pouvant faire l'objet de patient traceur au sein de leur établissement
- Appliquer la méthode du patient traceur
- Interpréter les résultats issus du patient traceur

De plus, cette approche permet de se préparer à la visite de certification.

Résultats attendus pour l'usager :
Avoir la possibilité d'associer un usager à une méthode d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et lui permettre d'exprimer son expérience vécue lors d'un entretien avec des professionnels formés à la méthode du patient traceur (12 participants maximum)

Public visé
Le programme est destiné à l'ensemble des professionnels de santé et souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle : assistante sociale, cadres de santé, infirmiers, médecins, pharmaciens, psychologues, responsables qualité, sages-femmes, …

Contenu
- La méthode du Patient Traceur :
  - o Principes généraux
  - o Stratégie, choix des profils et des parcours
  - o Outils à disposition
  - o Etapes de mise en œuvre (adhésion de l'équipe, information patient, adaptation des outils, conduite des entretiens, indentification des actions à améliorer et suivi…)
- Comportement de l'auditeur

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Vidéo de présentation de la méthode
- Mise en situation en exercice interactif (appropriation des grilles)
- Mise en pratique sous forme d'exercices d'animation à partir de scénarios de :
  - o La rencontre du patient
  - o La rencontre des équipes

Documents mis à disposition
- Grilles d'entretien équipe et entretien patient
- Fiches de synthèse et communication
- Support d'information patient
- Diaporama de formation et résumé (4 pages)

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) :

Demande d'informations :
sylvie.boucard@requa.fr;
valentin.daucourt@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DROITS DES USAGERS EN FIN DE VIE

Pré requis
- L'établissement a, dans ses orientations stratégiques, la volonté d'accompagner, dans sa structure, les patients/résidents jusqu'à la fin de leur vie
- Convention signée entre l'établissement et l'EMSP, à défaut intervention possible de l'EMSP même sans convention

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les obligations règlementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie
-Identifier les bonnes pratiques émanant de la société française de soins palliatifs
- Savoir-faire appel le cas échéant à l'EMSP pour bénéficier de son expertise

Le programme souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle.

Résultats attendus pour l'usager :
-Informer directement les usagers et leurs proches sur leurs droits
-Permettre aux usagers d'exprimer leurs souhaits relatifs à leur fin de vie
-Améliorer la prise en soins des personnes en fin de vie

Public visé
Médecins, paramédicaux, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des patients/résidents et des familles.

Contenu
La formation est adaptée aux besoins de l'établissement
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- La procédure collégiale
- Droit à être soulagé
- Droit à un accompagnement…

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Analyse de cas, réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des patients/résidents en fin de vie
- Partage d'expérience
- Questions – Réponses

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Extraits des codes

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

SECRET PROFESSIONNEL, CONFIDENTIALITÉ : SÉCURISER LE PARTAGE D'INFORMATION

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les obligations professionnelles pour garantir la confidentialité des informations relatives aux patients
- Identifier une information à caractère secret
- Prendre conscience des réflexes, des automatismes, et des gestes simples pour améliorer la confidentialité
- S'interroger sur les pratiques dans les différents contextes inter et hors établissement y compris sur les réseaux sociaux

Résultats attendus pour l'usager :
- Meilleure individualisation des prises en charge.
- Respect des droits des usagers

Public visé
L'ensemble des professionnels de l'établissement y compris les agents administratifs et de service en lien avec les patients et leurs proches

Contenu
Réglementation :
- Les concepts de confidentialité, confidence, partage d'information
- Les informations à caractère secret,
- Secret professionnel : le principe, les exceptions
- Violation du secret professionnel : les sanctions

Les bons réflexes dans le partage d'information :
- Outils HAS : SAED, les 3 Dire

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Cas pratiques

Documents mis à disposition
- Synthèse de formation

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

FORMER A L'OUTIL DE RECENSEMENT ET D'ÉVALUATION DES RISQUES DE MALTRAITANCE

Pré requis

- Soutien et engagement de la Direction dans la démarche : rendez-vous avec le top management au préalable pour comprendre le besoin et affirmer l'engagement
- A l'issue de la formation, l'établissement s'engage à déployer l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance. La formation ne peut être envisagée sans l'outil.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir la maltraitance et comprendre les causes d'apparition de la maltraitance
- Expliquer le contexte au sein de l'établissement (être capable pour la direction d'annoncer la politique de l'établissement concernant la maltraitance, ainsi que d'identifier ses problématiques internes) et démontrer les actions déjà menées
- Etablir le lien avec les événements indésirables et leurs analyses nécessaires
- Appliquer l'outil proposé en partageant une culture commune de la maltraitance

Résultats attendus pour l'usager

- Améliorer la qualité de l'accompagnement en luttant contre les situations maltraitantes

Public visé

Groupe socle qui sera chargé de déployer l'outil :
Idéalement a minima : Psychologue, qualiticien, cadre, au moins un représentant de chaque fonction et tout professionnel ressource.

Contenu

- Eléments de contexte (Certification des établissements de santé pour la qualité de soins, Evaluation de la qualité des établissements médico sociaux, ARS…)
- Définition de la maltraitance
- Les mots et caractéristiques de la maltraitance
- Classification des maltraitances
- Facteurs prédictifs de la maltraitance (recensés en sociologie, psychologie, …)
- Maltraitance et règles professionnelles
- Liens avec le signalement et l'analyse des événements indésirables
- Présentation succincte de l'outil

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Etudes de cas concrets

Documents mis à disposition

- Questionnaires des participants sur leurs représentations vis-à-vis du sujet
- Support de formation
- Documents d'appropriation du volet 1 « parcours de l'usager »

SECTEUR SANITAIRE
Service de médecine, SSR et USLD

Intervenant(s) :

Demande d'informations :
virginie.huguenotte@requa.fr;
sylvie.boucard@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 7 heures (2 sessions annuelles par établissement maximum) + si accompagnement à l'organisation du déploiement retenue, 2 h – 2 h 30.

La formation se déroule en 2 temps :
- Un premier temps de formation (7 heures) :
Pour les professionnels de l'établissement amenés à piloter la stratégie de lutte contre la maltraitance (Groupe socle)
- Un deuxième temps optionnel (2h30) :
D'aide à l'organisation pour le déploiement de l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance

Modes d'évaluation

- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

SOIGNER, SÉCURISER, RASSURER LE SOIGNANT FACE AU DEVOIR D'INFORMATION DES PATIENTS

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les règles relatives à l'information et au consentement des patients
- Hiérarchiser les personnes ressources susceptibles de recevoir l'information
- S'interroger sur leurs pratiques

Résultats attendus pour l'usager
Respecter les droits des usagers en matière d'information

Public visé
Professionnel en contact direct et habituel avec des patients

Contenu
Formation afférente aux droits à l'information et au consentement des patients :
- Obligation légale d'information : qui reçoit l'information, sous quelle forme ?
- Contenu de l'information : dans les textes et en pratique
- Recueil du consentement, la nécessaire traçabilité
- Spécificité de l'annonce d'un dommage
- Quelles responsabilités pour les professionnels ?

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Echanges à partir de situations
- Questions- Réponses

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Réglementation

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

RENCONTRES SÉCURITÉ : APPELEZ-MOI LE DIRECTEUR

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Appliquer la méthode des rencontres sécurité permettant de développer l'implication de la direction et du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients

Public visé
Managers d'établissements (directeurs, présidents CME, directeurs des soins, directeurs qualité), managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service), coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, responsables qualité, gestionnaire de risques.

Contenu
- Principes des rencontres sécurité
- Etapes de mise en œuvre des rencontres sécurité

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Quizz
- Etude de cas avec supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Guide et outils descriptifs de la méthode

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
helene.thomet@requa.fr

Modalité(s) :

E-Learning classique

Durée : 1 heure
(horaires libres)

Période :
-Réalisable du 01/05/2023 au 06/09/2023

Modes d'évaluation
- Quizz avant-après lors du module e-learning
- Questions lors des modules suivants
- Satisfaction

Assistance technique:
Utilisation d'une plateforme LMS - possibilité de contacter Mme AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

II. SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

DYNAMISER L'EXPÉRIENCE PATIENT : SE FORMER A LA MÉTHODE AMPPATI

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Appliquer une méthode d'évaluation du ressenti du patient/personne accompagnée sur une portion de sa prise en charge, de manière à améliorer le vécu de ceux-ci et de leur entourage

Résultats attendus pour l'usager :
- Être entendu dans son expérience vécue

Public visé
Médecins, pharmaciens, soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques, encadrement et tout professionnel des établissements de santé ou médico-sociaux

Contenu

- La méthode
  - o Historique
  - o Principes
  - o Acteurs et étapes

- Les outils
  - o Outils de communication
  - o Journal de bord
  - o Tableau de synthèse des parcours

- Ateliers de mise en situation

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Exercice de simulation
- Analyse de cas

Documents mis à disposition
- Supports de formation
- Guide méthodologique
- Kit Outils

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
h.vandenhoecq@requa.fr;
sylvie.boucard@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 6 heures

Date et lieu :
- 09/06/2023 à BESANCON
- 06/11/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Bilan de positionnement avant/après
- Questionnaire après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40

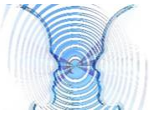

ÉCOUTE ACTIVE ET EMPATHIE DANS LES MÉTHODES QUALITÉ

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Utiliser « l'écoute empathique » et « l'écoute active » afin d'améliorer les pratiques et techniques de communication dans les méthodes qualités et dans la pratique quotidienne

Public visé
Tout professionnel des établissements de santé, notamment, directeurs, équipes qualité, médecins, cadres, soignants…, impliqués dans l'amélioration continue de la démarche qualité.

Contenu
JOUR 1
- Qu'est-ce que communiquer ? Comment communiquer ?
- Les différentes qualités d'écoute
- La gestion des émotions
- Mieux se connaître pour mieux communiquer

JOUR 2
- Partage d'expérience autour de situations proposées par les participants
- L'écoute active dans les méthodes qualité

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions – Réponses
- Études de cas

Documents mis à disposition
- Supports de formation

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Professionnel de santé, psychologue du travail

Demande d'informations :
requa-dijon@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 2 x 6 heures

Dates et lieux :
1ère session :
- J1 : 22/03/2023 à DIJON
- J2 : 23/03/2023 à DIJON

2nd session :
- J1 : 11/10/2023 à BESANCON
- J2 : 12/10/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Bilan de positionnement
- Questionnaire après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

LES SOINS SANS CONSENTEMENT : DE LA PRÉPARATION DE L'ADMISSION A LA SORTIE

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les principes directeurs de la prise en charge des patients/résidents admis en soins sans consentement,
- Maîtriser les différentes étapes des soins sans consentement (admission et cheminement du patient tout au long du dispositif, place des proches…)
- Identifier les principes directeurs de la préparation à l'admission en soins sans consentement des résidents en psychiatrie

Public visé
Directeurs d'établissement, administrateurs de garde, médecins, cadres supérieurs, attachés d'administration hospitalière, cadres de santé, Infirmier(e)s, personnels administratifs, assistantes sociales, éducateurs, assistantes médico-administratives, agents du bureau des admissions, etc.

Contenu
- Les principaux apports et innovations de la loi du 5 juillet 2011 complétée par la loi du 27 septembre 2013.
- Les différentes étapes de prise en charge des patients en Soins sur Décision du Directeur d'Etablissement (SDDE) et en Soins sur Décision du Représentant de l'Etat (SDRE) :
  o l'admission avant les 24h (préparation de l'admission en soins sans consentement pour un résident admis en structure MS)
  o la période d'observation de 24 à 72h,
  o le suivi après les 72h.
- Les cas particuliers (le collège, les désaccords entre le psychiatre et le préfet, les réintégrations, les sorties, le cas des mineurs).

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Echanges sur la règlementation et mise en situation pratique
- Questions – Réponses
- Vérification de la progression pédagogique du groupe avec une évaluation en début et en fin de formation

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
requa-dijon@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3 heures

Date et lieu :
- 24/11/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

METTRE EN ŒUVRE UN COMITÉ DE RETOUR D'EXPERIENCE (CREX) – ERAGE

Pré requis
- Connaitre la définition d'un évènement indésirable
- Différencier les événements graves et les événements précurseurs
- Connaitre les étapes d'un circuit de signalement des EI
- Avoir un circuit de signalement des événements indésirables au sein de l'établissement
- Être volontaire pour faire partie d'un CREX et analyser des évènements indésirables associés aux soins (EIAS) au sein de l'établissement

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
-Identifier les causes en utilisant la méthode ORION
-Décrire les préalables à la mise en place d'un CREX
-Décrire les étapes d'une réunion de CREX

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité.
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins.

Public visé
Gestionnaires de risque, qualiticiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires, soignants et professionnels non soignants.

Contenu
- Les étapes d'une méthode d'analyse (ORION®)
- Mise en situation : analyse d'un cas fictif*
- Préalables à la mise en place d'un CREX (structuration du CREX)
  - o Participants au CREX
  - o Circuit de recueil des événements à analyser
  - o Plan d'actions correctrices
  - o Fréquence et durée des réunions
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX

Méthodes pédagogiques
Méthode active et expérientielle
- Résolution d'énigmes
- Etude de cas
- Briefing - Débriefing

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation (4 pages synthétiques)
- Guide de mise en place de CREX et annexes

En complément, les participants pourront :
- Bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre de la première séance de CREX et de conseils pour les séances suivantes (à la demande)
- Disposer d'outils : Guide d'aide à la mise en place d'un CREX (avec modèle de règlement intérieur, outils d'aide à l'analyse, modèle de compte-rendu…)

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
erage@requa.fr

Modalité(s) :

☒ Sur site, à la demande
☒ Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 04/05/2023 à DIJON
- 04/05/2023 à BESANCON

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande). *Les cas fictifs utilisés lors de la formation sur site sont adaptés à l'établissement.

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

RÉALISER UNE ANALYSE APPROFONDIE DES CAUSES D'UN ÉVENEMENT INDÉSIRABLE (METHODE ALARM) - ERAGE

Pré requis
Avoir participé à la formation « Détecter et Signaler les événements indésirables » ou être inscrit au cycle de formation Culture Sécurité

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer à leurs collègues l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Décrire la méthodologie d'analyse
- Identifier les conditions nécessaires pour intégrer le récit patient dans la méthode d'analyse
- Identifier les causes et les barrières en utilisant la méthode ALARM
- Identifier des actions correctives

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins

Public visé
Gestionnaires de risque, qualiticiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires.

Contenu
- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Contexte réglementaire
- Méthodologie d'analyse des causes profondes, présentation de méthodes
- Définition d'un plan d'amélioration

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives ou expérientielles
- Exposé magistral
- Questions - Réponses
- Remue-méninges
- Etude de cas : Simulation d'analyse par le jeu

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation/ 4 pages
- Guide d'analyse des causes profondes

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
erage@requa.fr

Modalité(s) :

☒ Sur site, à la demande
☒ Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 01/06/2023 à DIJON
- 01/06/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

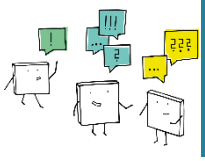

COMMUNIQUER MIEUX POUR SECURISER PLUS : TOUTES CES CHOSES QU'ON NE S'EST PAS DITES…

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier et reconnaitre les situations où il y a nécessité d'une communication structurée
- Connaître quelques méthodes d'amélioration de la communication, soit entre les professionnels, soit entre les professionnels et les patients/résidents

Public visé
Tout professionnel exerçant en établissements de santé et médico sociaux.

Contenu
- Outils pour améliorer la communication en équipe ou avec le patient/résident :
  - o BRIEFING et DEBRIEFING : outil de synergie d'équipe
  - o SAED : outil pour structurer la communication entre professionnels
  - o LES TROIS « DIRE » : outil pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers
- Choix des outils en fonction de situations données

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Quizz
- Supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Fiches descriptives des outils

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Qualiticiens gestionnaires de risques

Demande d'informations :
valentin.daucourt@requa.fr;
marion.bonhomme@requa.fr

Modalité(s) :

E-Learning classique

Durée : 1 heure
(horaires libres)

Période :
- Réalisable du 01/05/2023 au 06/09/2023

Modes d'évaluation
- Quizz en fin de module e-learning
- Satisfaction

Assistance technique :
Utilisation d'une plateforme LMS - possibilité de contacter Mme AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DÉTECTER ET SIGNALER LES ÉVENEMENTS INDÉSIRABLES – ERAGE

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier un événement indésirable dans leur pratique professionnelle,
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables,
- Expliquer le mécanisme de survenue d'un évènement indésirable,
- Expliquer l'intérêt du signalement.

Résultats attendus pour l'usager :
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité.
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins

Public visé
Médecins, pharmaciens, cadres de santé, IDEC, soignants, professionnels non soignants, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, gestionnaires de risque, qualiticiens.

Contenu
- Définitions (Evénement Indésirable Associé aux Soins, Erreur, Evénement Indésirable Grave)
- Références règlementaires
- Freins et Leviers au signalement
- Les étapes du système de signalement des EI
- Mécanismes de survenue d'un EI

Méthodes pédagogiques
- Exposé magistral
- Questions – Réponses
- Etude de cas / mise en situation

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation (4 pages synthétiques)

SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Professionnels de santé et gestionnaires de risques

Demande d'informations :
erage@requa.fr

Modalité(s) :

Distancielle inter-établissement
(E-learning et classe virtuelle)

Durée totale : 3,5 heures
(2h en E-learning et 1h30 de classe virtuelle)

Dates :
Session 1 :
E-Learning : du 22/02/23 au 02/04/2023
Classe virtuelle : 03/04/2023

Session 2 :
E-Learning : du 24/04/23 au 02/07/2023
Classe virtuelle : 03/07/2023

Session 3 :
E-Learning : du 01/09/23 au 12/11/2023
Classe virtuelle : 13/11/2023

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

III. SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

ANIMATEUR DE LA MÉTHODE « ACCOMPAGNÉ TRACEUR »

Pré requis
Avoir la charge de la réalisation des accompagnés traceurs

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Définir la méthodologie utilisée dans l'accompagné traceur
- Identifier les profils personne accompagnée pouvant faire l'objet d'accompagné traceur au sein de leur structure
- Appliquer la méthode de l'accompagné traceur
- Interpréter les résultats issus de l'accompagné traceur

Résultats attendus pour l'usager :
- Avoir la possibilité d'associer une personne accompagnée à une méthode d'amélioration de la qualité de la prise en charge et lui permettre d'exprimer son expérience vécue lors d'un entretien avec des professionnels formés à la méthode de l'accompagné traceur.

Public visé
Directeur, référent qualité, médecin coordonnateur, cadre de santé et/ou IDEC (12 participants maximum)

Contenu
- La méthode de l'accompagné traceur :
  - Principes généraux
  - Stratégie, choix des profils et des parcours
  - Outils à disposition
  - Etapes de mise en œuvre (adhésion de l'équipe, information personne accompagné, adaptation des outils, conduite des entretiens, indentification des actions à améliorer et suivi…)
- Comportement de l'auditeur

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Vidéo de présentation de la méthode
- Cas pratiques

Documents mis à disposition
- Grilles d'entretien équipe et entretien personne accompagnée
- Fiches de synthèse
- Support d'information personne accompagnée
- Diaporama de formation

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) :

Demande d'informations :
cecile.birbaud@requa.fr;
marion.bonhomme@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :

- 03/10/2023 à DIJON
- 16/11/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

AMELIORER LES PRATIQUES D'IDENTITOVIGILANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pré requis
Identifier un binôme administratif / accompagnement qui aura pour mission d'évaluer /faire un état des lieux au sein de la structure

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Comprendre ce qu'est l'Identifiant National de Santé (INS) et appliquer les règles d'identitovigilance s'y référant
- Définir l'identitovigilance primaire et l'identitovigilance secondaire
- Définir les étapes nécessaires pour mettre en place un dispositif sécurisant l'identification du patient
- Estimer les enjeux et l'impact sur la sécurité de la prise en charge

Résultats attendus pour l'usager :
- Participation de la personne accompagnée
- Information de la personne accompagnée sur les dispositifs mis en œuvre dans la structure pour sécuriser son identification
- Sécurisation de l'accompagnement de la personne

Public visé
Tout professionnel de secteur administratif et d'accompagnement ayant pour mission de développer l'identitovigilance au sein de la structure

Contenu
- Définitions
- Contexte et enjeux de l'identitovigilance
- Les recommandations en vigueur : Référentiels nationaux en identitovigilance

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Etudes de cas à partir de situation

Documents mis à disposition
- Document de synthèse des apports théoriques

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Qualiticien gestionnaire de risque et professionnel de santé

Demande d'informations :
sylvie.boucard@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Dates et lieux :
- 09/03/2023 à DIJON
- 20/04/2023 à BESANCON
- 06/10/2023 à DIJON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

QUALITÉ ET SECURITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MS

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier
  - o les enjeux,
  - o les risques
  - o les Bonnes Pratiques

à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse en établissement

Résultats attendus pour l'usager :
- Amélioration de la prise en charge et de la qualité de soins et sécurisation du circuit du médicament

Public visé
Médecins, soignants, responsables qualité, gestionnaires de risques, IDEC, cadre et tout professionnel intervenant dans le circuit du médicament.

Contenu
- Contexte,
- Etapes : risques, réglementation et bonnes pratiques, rôles des acteurs
- Quelques focus (interruption de tâche, never events, …)
- Culture sécurité et iatrogénie médicamenteuse

Méthodes pédagogiques
- Analyse de vidéo
- Situations pratiques
- Apport théorique
- Discussions sur les problématiques rencontrées par les participants

Documents mis à disposition
- Supports de formation
- 4 pages

SECTEUR MEDICO-SOCIAL
ESMS sans PUI

Intervenant(s) : Professionnels de santé

Demande d'informations :
laurence.grangeret@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 6 heures

Dates et lieux :
- 08/06/2023 à DIJON
- 14/11/2023 à BESANCON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DROITS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN ESSMS

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Connaitre et expliquer les droits et obligations des usagers
- Connaitre les situations les plus à risques dans l'accompagnement
- Se questionner sur les modalités de mise en œuvre des droits des usagers dans la pratique quotidienne

Résultats attendus pour l'usager :
- Respect des droits de la personne accompagnée
- Amélioration de l'accompagnement

Public visé
Tous les personnels sont concernés : encadrement, médecins, soignants, administratifs….

Contenu
- Dignité, intégrité, intimité,
- Vie privée, liberté d'opinion, croyances et spirituelle, confidentialité
- Droit d'aller et venir, Sécurité,
- Libre choix, accompagnement individualisé, participation,
- Information, consentement
- Prise en charge de la douleur

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Questions - Réponses
- Etudes de cas à partir de situation du quotidien

Documents mis à disposition
- Synthèse de formation

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

Inter-établissements

Présentielle

Durée : 4 heures

Dates et lieux :
- 14/03/2023 à BESANCON
- 09/05/2023 à JOIGNY
- 13/06/2023 à DIJON

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DONNER DU SENS A LA DÉMARCHE QUALITÉ

Pré requis
Engagement de l'encadrement à faire un point démarche qualité de l'établissement en fin de formation

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
Connaissance :
- S'approprier les essentiels de la démarche qualité
- Identifier les outils de la démarche qualité

Compréhension :
- Reconnaitre l'intérêt des outils de la démarche qualité
- Comprendre le rôle de chaque professionnel dans la démarche qualité

Application
- Utiliser les outils de la démarche qualité et gestion des Risques

Résultats attendus pour l'usager :
- Bénéficier d'un meilleur accompagnement

Public visé
Tout professionnels

Contenu
- Définition de la démarche qualité
- Présentation des mécanismes et moyens de la démarche qualité
- Rôle des acteurs

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Mur des expressions
- Cas pratique

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Qualiticien gestionnaire de risque et professionnel de santé

Demande d'informations :
cecile.birbaud@requa.fr;
marion.bonhomme@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

REPÉRER LA DOULEUR CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES COMMUNICANTES ET NON COMMUNICANTES

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Utiliser les outils d'évaluation de la douleur selon les bonnes pratiques
- Choisir un outil d'évaluation de la douleur adapté au public accompagné.

Résultats attendus pour l'usager :
Permettre à l'usager d'être reconnu et écouté dans l'expression de sa douleur grâce à des outils d'évaluation de la douleur proposés par des professionnels formés à leurs utilisations

Public visé
Tout professionnel soignant

Contenu
- Epidémiologie
- Législation (responsabilité de l'établissement, des acteurs de soins)
- Lutter contre les idées reçues
- Définition de la douleur
- Repérage et évaluation de la douleur
- Les questions à se poser
- Les outils

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Analyse de cas à partir de supports vidéo

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- 4 pages de la formation

SECTEUR MEDICO-SOCIAL
Personnes âgées

Intervenant(s) : Professionnels de santé

Demande d'informations :
h.vandenhoecq@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

CONFIANCE CONFIDENCE CONFIDENTIALITÉ : SÉCURISER LE PARTAGE D'INFORMATION DANS LA PRISE EN CHARGE DES ADULTES

Pré requis
Aucun

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Reconnaître une information à caractère secret
- Repérer l'attitude à adopter face à une information reçue
- Prendre conscience des réflexes, des automatismes, et des gestes simples pour améliorer la confidentialité
- S'interroger sur leurs pratiques dans les différents contextes inter et hors établissement y compris sur les réseaux sociaux

Résultats attendus pour l'usager
Meilleure individualisation des prises en charge. Respect des droits des usagers.

Public visé
Ensemble des professionnels de l'établissement y compris les agents administratifs et de service.
En option : possibilité de bénéficier d'un module de sensibilisation à destination des résidents/patients et des proches

Contenu
Réglementation :
- Les concepts de confidentialité, confidence, partage d'information (loi santé du 26 janvier 2016, ordonnance 2017)
- Les informations à caractère secret,
- Equipe de soins
- Secret professionnel

Les bons réflexes dans le partage d'information :
- Transmission
- Outils HAS : SAED, les 3 Dire, plan personnalisé de coordination…

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Cas pratiques, prenant en compte les situations rencontrées par l'établissement

Documents mis à disposition
- Synthèse de formation

SECTEUR MEDICO-SOCIAL
Services médico-sociaux accueillant des adultes

Intervenant(s) : Juriste et Qualiticien gestionnaire de risques

Demande d'informations :
cecile.birbaud@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3h et 1 heure en option (usagers et proches)

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

FAIRE VIVRE LE PROJET PERSONNALISÉ DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE

Pré requis
Connaître les fondamentaux du projet personnalisé ou avoir bénéficié de la sensibilisation RéQuaMS

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier le rôle et la place des différents acteurs
- Identifier les étapes du PP (connaissance)
- Expliquer une ou plusieurs étapes de la démarche (compréhension)
- Appliquer les étapes de la démarche projet personnalisé

Résultats attendus pour l'usager
- Améliorer la prise en charge et en soins
- Respecter les droits des usagers
- Faciliter l'expression et la participation de l'usager a son accompagnement

Public visé
Tout professionnel de l'établissement en contact direct avec la personne accompagnée

Contenu
- Droits des personnes accompagnées dans le cadre du projet personnalisé
- Etapes de la démarche projet personnalisé
- Approfondissement d'une ou plusieurs étapes (2 maximum) parmi les suivantes :

- Recueillir les éléments
- Analyse du projet
- Définition des objectifs et des actions
- Contractualisation
- Mise en œuvre
- Réévaluation

- Rôle et place des acteurs dans la démarche de projet personnalisé

Méthodes pédagogiques
- Apport cognitif
- Questions – Réponses
- Brainstorming

Documents mis à disposition
- Supports de formation
- Présentation des outils du REQUA ou de l'ESMS
- Recommandation HAS (ANESM) : Les attentes de la personne et le projet personnalisé – décembre 2008

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Qualiticiens et gestionnaires de risque

Demande d'informations :
gf.bernard@requa.fr;
marion.bonhomme@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3,5 heures

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

DROITS DES PATIENTS-RÉSIDENTS EN FIN DE VIE EN EHPAD USLD

Pré requis
- L'établissement a, dans ses orientations stratégiques, la volonté d'accompagner, dans sa structure, les patients/résidents jusqu'à la fin de leur vie
- Convention signée entre l'établissement et l'EMSP, à défaut intervention possible de l'EMSP même sans convention.

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les obligations règlementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie
- Identifier les bonnes pratiques émanant de la société française de soins palliatifs
- Savoir-faire appel le cas échéant à l'EMSP pour bénéficier de son expertise.

Résultats attendus pour l'usager et ses proches
- Meilleure information sur leurs droits
- Expression facilitée de leurs souhaits relatifs à la fin de vie
- Meilleure prise en soin de la fin de vie

Public visé
Médecins, para médicaux, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des patients / résidents et des familles.
Les médecins libéraux sont soit invités par l'établissement organisant la formation soit invités par leur union régionale lors d'une session spécifique.

Contenu
- Personne de confiance
- Directives anticipées
- Procédure collégiale
- Droit à être soulagé
- Droit à un accompagnement…

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des patients/résidents en fin de vie et de leurs proches
- Partage d'expérience
- Questions – Réponses

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Extraits des codes

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Juriste

Demande d'informations :
clarisse.thiaw-sambou@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 3 heures pour les salariés

Options (information/sensibilisation) :
- 1h pour les résidents/patients
- 1h pour les proches
- 1h à 1h30 en commission gériatrique EHPAD ou en réunion spécifique pour des professionnels de ville

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

FORMER A L'OUTIL DE RECENSEMENT ET D'ÉVALUATION DES RISQUES DE MALTRAITANCE

Pré requis

- Soutien et engagement de la Direction dans la démarche : rendez-vous avec le top management au préalable pour comprendre le besoin et affirmer l'engagement
- A l'issue de la formation, l'établissement s'engage à déployer l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance. La formation ne peut être envisagée sans l'outil.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir la maltraitance et comprendre les causes d'apparition de la maltraitance
- Expliquer le contexte au sein de l'établissement (être capable pour la direction d'annoncer la politique de l'établissement concernant la maltraitance, ainsi que d'identifier ses problématiques internes) et démontrer les actions déjà menées
- Etablir le lien avec les événements indésirables et leurs analyses nécessaires
- Appliquer l'outil proposé en partageant une culture commune de la maltraitance

Résultats attendus pour l'usager

- Améliorer la qualité de l'accompagnement en luttant contre les situations maltraitantes

Public visé

Groupe socle qui sera chargé de déployer l'outil :
Idéalement a minima : Psychologue, qualiticien, cadre, au moins un représentant de chaque fonction et tout professionnel ressource.

Contenu

- Eléments de contexte (Certification des établissements de santé pour la qualité de soins, Evaluation de la qualité des établissements médico sociaux, ARS…)
- Définition de la maltraitance
- Les mots et caractéristiques de la maltraitance
- Classification des maltraitances
- Facteurs prédictifs de la maltraitance (recensés en sociologie, psychologie, …)
- Maltraitance et règles professionnelles
- Liens avec le signalement et l'analyse des événements indésirables
- Présentation succincte de l'outil

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Etudes de cas concrets

Documents mis à disposition

- Questionnaires des participants sur leurs représentations vis-à-vis du sujet
- Support de formation
- Documents d'appropriation du volet 1 « parcours de l'usager »

SECTEUR MEDICO-SOCIAL
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Intervenant(s) :
Demande d'informations :
virginie.huguenotte@requa.fr;
sylvie.boucard@requa.fr

Modalité(s) :

Sur site, à la demande

Présentielle

Durée : 7 heures (2 sessions annuelles par établissement maximum) + si accompagnement à l'organisation du déploiement retenue, 2 h – 2 h 30.

La formation se déroule en 2 temps :
- Un premier temps de formation (7 heures) :
Pour les professionnels de l'établissement amenés à piloter la stratégie de lutte contre la maltraitance (Groupe socle)
- Un deuxième temps optionnel (2h30) :
D'aide à l'organisation pour le déploiement de l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance

Modes d'évaluation

- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

ANALYSER LES EI : DE LA RECEPTION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT A LA COMMUNICATION DU PLAN D'ACTIONS - ERAGE

Pré requis
- Avoir participé à la formation détection et signalement
- Avoir mis en place un circuit de signalement au sein de l'établissement

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer à leur collègue l'intérêt de l'analyse d'un EI ou d'un évènement précurseur
- Hiérarchiser les événements indésirables (EI) à partir du circuit de recueil
- Choisir la méthode appropriée (CREX avec grille ORION®, Analyse approfondie des causes avec grille ALARM)
- Identifier les actions
- Identifier les moyens de communication appropriés

Résultats attendus pour l'usager
- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins

Public visé
Gestionnaires de risque, qualiticiens, personnels d'encadrement (IDEC/chef de service), médecins, pharmaciens, référent événement indésirable de l'établissement

Contenu
En distanciel :
- Rappel : définitions (EI, précurseurs, erreur humaine), causes des EI
- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Hiérarchisation des EI
- Analyser un EI (méthodologie ORION®)

En présentiel :
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX
- Que faire après un EI grave ?
    - la déclaration,
    - la réunion d'analyse
- Définition d'un plan d'amélioration
- Communication (à l'équipe, à l'usager)

Méthodes pédagogiques
- Exposé magistral
- Questions - Réponses
- Etudes de cas / mise en situation
- Exercice d'association

Documents mis à disposition
- Diaporama de formation
- Support de formation/ 4 pages CREX
- Guide de mise en place de CREX
- Guide d'analyse approfondie des causes

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Gestionnaires de risques

Demande d'informations :
celine.grisot@requa.fr

Modalité(s) :

Blended Learning
(mixte E-learning et présentiel)

Durée totale : 5 heures
(2 h en E-learning et 3 h en présentiel)

Dates et lieux :

Session 1 :
E-learning : du 01/01/2023 au 26/04/2023
Présentiel : 27/04/2023 à BESANCON

Session 2 :
E-learning : du 01/09/2023 au 22/11/2023
Présentiel : 23/11/2023 à DIJON

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

Assistance technique :
Utilisation d'une plateforme LMS - possibilité de contacter Mme AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

SAVOIR RÉALISER UN AUDIT EN INTERNE

Pré requis
Avoir un projet de réalisation d'audit dans son établissement

Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Concevoir un audit
- Réaliser un audit en adoptant un comportement adapté au public audité
- Exploiter les résultats de l'audit

Résultats attendus pour l'usager :
Homogénéisation des pratiques communes au quotidien

Public visé
Toute personne amenée à organiser un audit et réaliser un audit

Contenu
En E-learning
- Comprendre ce qu'est un audit
- Donner la juste place de l'audit
- Comprendre la place de l'audit dans une démarche qualité
- Identifier les facteurs qui ont un impact sur l'élaboration et la conduite d'un projet
- Identifier le bien-fondé de la réalisation d'un audit
- Concevoir l'audit choisi
- Identifier les étapes d'organisation de l'audit
- Réaliser un audit interne
- Savoir exploiter les résultats de l'audit

En présentiel :
-Identifier les comportements que doit adopter l'auditeur
-Appliquer les connaissances apprises lors du E-learning dans des situations fictives

Méthodes pédagogiques
- Apport théorique
- Exercices ludiques de mobilisation de connaissance
- Mises en situations sous forme d'ateliers cas fictifs

Documents mis à disposition
- Support de Support de formation (synthétique)
- Documents les essentiels à télécharger dans le module e-learning
- Modèles de documents supports : Rapport d'audit

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intervenant(s) : Qualiticien gestionnaire de risque et professionnel de santé

Demande d'informations :
gf.bernard@requa.fr

Modalité(s) :

Blended Learning
(mixte E-learning et présentiel)

Durée totale :
(3 h 30 en E-learning et 6,5 h* en présentiel)
*La durée en présentielle est susceptible d'être modifiée pour une durée de 3h30

Dates et lieux :

E-learning **:** du 02/10/2023 au 03/11/2023
Présentiel : 07/11/2023 à DIJON ou BESANCON selon les inscrits

Modes d'évaluation
- Questionnaire avant/après
- Questionnaires intermédiaires au cours du e-learning
- Satisfaction

Accessibilité :
Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné
AYOUL Sylviane 03 80 42 55 40
requa-dijon@requa.fr

CALENDRIERS

Formations SECTEUR SANITAIRE

THEMATIQUES	Modalités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Blended Learning (mixte E-Learning et présentiel) **: Cycle de formation Culture Sécurité (10 modules dont 2 optionnels)** Module 1 **:** Du concept à la réalité : si la Culture Sécurité m'était contée	Présentiel		**2 DIJON 9h15-12h45**								
Module 2 : Développer la Culture Sécurité : Un pour tous, tous pour elle !	Présentiel			**6 BESANCON 9h30-12h30**							
Module 3 : Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites…	E-learning				**E-learning 1h du 1er mai au 6 septembre**						
Module 4 : Rencontres sécurité : Appelez-moi le Directeur	E-learning				**E-learning 1h du 1er mai au 6 septembre**						
Module 5 : Mettre en œuvre d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX) - ERAGE Optionnel	Présentiel				**4 DIJON et BESANCON 9h30-13h**						
Module 6 : Réaliser une analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM) - ERAGE Optionnel	Présentiel					**1 DIJON et BESANCON 9h30-13h**					
Module 7 : Comprendre les facteurs humains pour mieux les prévenir : pourquoi notre cerveau n'en fait qu'à sa tête ?	Présentiel							**7 DIJON 9h30-16h30**			
Module 8 : Arbre décisionnel pour une culture juste : errare humanum est, perseverare diabolicum	Présentiel								**5 BESANCON 9h30-12h30**		
Module 9 : Prise en compte du professionnel seconde victime	Présentiel									**9 DIJON 9h30-16h30**	
Module 10 : Culture sécurité : une histoire sans fin dont nous sommes les héros	Présentiel										**7 BESANCON 9h30-16h30**

THEMATIQUES	Modalités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre
Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe	Inter-établissements				**J1 : 25 DIJON ou BESANCON Selon les inscrits 9h30-16h30**	**J2 : 15 DIJON ou BESANCON Selon les inscrits 9h30-16h30**				
Droits des usagers en établissements : mise en œuvre dans les pratiques professionnelles	Inter-établissements	**23 CHALON 13h-17h**		**4 DIJON 9h-13h**					**20 BESANCON 9h-13h**	**23 JOIGNY 13h-17h**
Rencontres sécurité : Appelez-moi le Directeur	E-learning				**E-learning 1h du 1er mai au 6 septembre**					
Détecter et signaler les événements indésirables - ERAGE - NOUVEAU FORMAT	Distancielle (E-Learning et Classe virtuelle **sont complémentaires**)	**1ère session : E-learning 2h du 22 février au 2 avril et**		**3 avril Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**	**2ème session : E-learning 2h du 24 avril au 2 juillet et**		**3 juillet Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**	**3ème session : E-learning 2h du 1er septembre au 12 novembre et**		**13 novembre Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**
Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites…	E-learning				**E-learning 1h du 1er mai au 6 septembre**					
Écoute active et empathie dans les méthodes qualité	Inter-établissements		**J1 : 22 J2 : 23 DIJON 9h30-16h30**						**J1 : 11 J2 : 12 BESANCON 9h30-16h30**	
Les Soins sans consentement : de la préparation de l'admission à la sortie	Inter-établissements			**28 DOLE 9h30-12h30**						**24 BESANCON 9h30-12h30**
Mettre en œuvre un Comité de Retour d'Expérience (CREX) - ERAGE	Inter-établissements				**4 DIJON et BESANCON 9h30-13h**					
Réaliser une analyse approfondie des causes d'un événement indésirable (Méthode ALARM) - ERAGE	Inter-établissements					**1 DIJON et BESANCON 9h30-13h**				
Repérer la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes	Inter-établissements			**7 DIJON ou BESANCON Selon les inscrits 9h-12h30**						
Dynamiser l'expérience patient : se former à la méthode AMPPATI - **Nouveauté**	Inter-établissements					**9 BESANCON 9h30-16h30**				**6 BESANCON 9h30-16h30**

THEMATIQUES	Modalités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre
Communiquer mieux pour sécuriser plus : toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites…	E-learning				E-learning **1h du 1er mai au 6 septembre**					
Écoute active et empathie dans les méthodes qualité	Inter-établissements		**J1 : 22 J2 : 23 DIJON 9h30-16h30**						**J1 : 11 J2 : 12 BESANCON 9h30-16h30**	
Droits des personnes accompagnées en ESSMS	Inter-établissements		**14 BESANCON 9h-13h**		**9 JOIGNY 13h-17h**	**13 DIJON 9h-13h**				
Les Soins sans consentement : de la préparation de l'admission à la sortie	Inter-établissements			**28 DOLE 9h30-12h30**						**24 BESANCON 9h30-12h30**
Mettre en œuvre un Comité de Retour d'Expérience (CREX) - ERAGE	Inter-établissements				**4 DIJON et BESANCON 9h30-13h**					
Réaliser une analyse approfondie des causes d'un événement indésirable (Méthode ALARM) - ERAGE	Inter-établissements					**1 DIJON et BESANCON 9h30-13h**				
Détecter et signaler les événements indésirables - ERAGE - NOUVEAU FORMAT	Distancielle (E-Learning et Classe virtuelle **sont complémentaires**)	**1ère session : E-learning 2h du 22 février au 2 avril et**	**3 avril Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**		**2ème session : E-learning 2h du 24 avril au 2 juillet et**		**3 juillet Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**	**3ème session : E-learning 2h du 1er septembre au 12 novembre et**		**13 novembre Classe virtuelle 13h30 à 15h ou 15h30 à 17h**

Formations SECTEUR MEDICO-SOCIAL

THÉMATIQUES	Modalités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre
Savoir réaliser un audit en interne - NOUVEAU FORMAT	Blended-learning (mixte E-Learning et présentiel **sont complémentaires**)									E-learning **3h30 du 2 octobre au 3 novembre et** Présentiel **le**	**7 novembre DIJON ou BESANCON**
Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements et services MS	Inter-établissements						**8 DIJON 9h-16h30**				**14 BESANCON 9h-16h30**
Améliorer les pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire - Nouveauté	Inter-établissements			**9 DIJON 9h-12h30**	**20 BESANCON 9h-12h30**					**6 DIJON 9h-12h30**	
Dynamiser l'expérience patient : se former à la méthode AMPPATI - Nouveauté	Inter-établissements						**9 BESANCON 9h30-16h30**				**6 BESANCON 9h30-16h30**
Animateur de la méthode « Accompagné Traceur » Nouveauté	Inter-établissements									**3 DIJON 9h-12h30**	**16 BESANCON 9h-12h30**
Analyser les EI : de la réception de la fiche de signalement à la communication du plan d'actions - ERAGE	Blended-learning (mixte E-Learning et présentiel **sont complémentaires**)	E-learning **2h du 1er janvier au 26 avril et** Présentiel **le**			**27 avril BESANCON 13h30-16h30**				E-learning **2h du 1er septembre au 22 novembre et** Présentiel **le**		**23 novembre DIJON 13h30-16h30**

Formations sur site SECTEUR SANITAIRE

THEMATIQUES	Modalités	
Animateurs de patient traceur	Sur site, à la demande	S'adresser au chargé de formation de la thématique souhaitée, qui prendra en compte votre besoin : contenu adapté aux attentes de l'établissement et à la spécificité de celui-ci (date, lieu, horaires, contenu de la formation…)
Mettre en œuvre un Comité de Retour d'Expérience (CREX) - ERAGE	Sur site, à la demande	
Réaliser une analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM) - ERAGE	Sur site, à la demande	
Améliorer les pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire	Sur site, à la demande	
Former à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance	Sur site, à la demande	
Droits des usagers en fin de vie	Sur site, à la demande	
Secret professionnel, confidentialité : sécuriser le partage d'information	Sur site, à la demande	
Droits des usagers en établissements : mise en œuvre dans les pratiques professionnelles	Sur site, à la demande	
Soigner, Sécuriser, Rassurer le soignant face au devoir d'information des patients	Sur site, à la demande	

Formations sur site SECTEUR MEDICO-SOCIAL

THEMATIQUES	Modalités		
Donner du sens à la démarche qualité - **Nouveauté**		Sur site, à la demande	S'adresser au chargé de formation de la thématique souhaitée, qui prendra en compte votre besoin : contenu adapté aux attentes de l'établissement et à la spécificité de celui-ci (date, lieu, horaires, contenu de la formation…)
Confiance-Confidence-Confidentialité : sécuriser le partage d'information dans la prise en charge des adultes		Sur site, à la demande	
Mettre en œuvre un Comité de Retour d'Expérience (CREX) - ERAGE		Sur site, à la demande	
Réaliser une analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM) - ERAGE		Sur site, à la demande	
Former à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance		Sur site, à la demande	
Faire vivre le projet personnalise de la théorie à la pratique - **Nouveauté**		Sur site, à la demande	
Droits des patients-résidents en fin de vie en EHPAD USLD		Sur site, à la demande	
Repérer la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes		Sur site, à la demande	

NOTRE ÉQUIPE

AYOUL Sylviane
Assistante gestionnaire Formations
Référente handicap

BARBIER Véronique
Chargée de mission Qualité
Responsable qualité en Santé

BOUCARD Sylvie
Chargée de mission Qualité
Diplôme d'IDE
Licence Gestion du risque infectieux associés aux soins

BOUVET BURGAT Lisette
Psychologue du travail
DESS Psychologie clinique
et Gérontologie + DU
Addictologie

BERNARD Gwendoline-Fleur
Chargée de mission Qualité
M2 Analyse et Gestion des Politiques Sociales – spécialité vieillissement

BERT-BONHOMME Marion
Chargée de mission Qualité
M2 Juriste Manager des Structures Sanitaires et Sociales (IFROSS)

BIRBAUD Cécile
Chargée de mission Qualité
DU Qualité Evaluation et Management de Projets dans les structures Sanitaires et Sociales

COUAILLIER Christophe
Chargé de mission Qualité
Master européen ingénierie et management de l'environnement

TODESCHINI Laure
Assistante gestionnaire Ressources Humaines – Comptabilité - Finances

CURIN Sylvie
Assistante gestionnaire Juridique - Achats

Dr DAUCOURT Valentin
Conseiller scientifique et Chargé de mission Qualité
DESS Santé publique
DIU Evaluation de la qualité des soins
DU Statistiques

DUCARME Marine
Directrice adjointe

DEFRANCE Fidji
Chargée de mission Qualité
Master Aliments Microbiologie
Assurance Qualité

NZAOU MAVOUNGOU Dav de Valence
Chargé de mission Qualité
M2 Manager des risques

GIRAULT Charlotte
Juriste
DEA Droits de la Personne et Protection de l'Humanité
Maîtrise de Droit Public

Dr GRANGERET Laurence
Chargée de mission Qualité
Docteur en pharmacie
DU Orthopédie
M2 Administration des entreprises

GRILLOT Aurélie
Conseillère communication et
Chargée de mission Qualité
DESS Management Hospitalier-Action sociale

GRISOT Céline
Coordinatrice ERAGE et
Chargée de mission Qualité
M2 Biologie et Santé – Gestion des risques infectieux et sanitaires

GUERGEN Lucie
Chargée de mission Qualité
M2 Eco-Conception de sites industriels

HELET Clémence
Chargée de mission Qualité
Licence pro qualité et sécurité alimentaire

HUGUENOTTE Virginie
Chargée de mission Qualité
M2 Sciences Humaines et Sociales, mention Sociologie – Spécialité « Vieillissement et Société »

NOUVELOT Olivier
Directeur
M2 Management-Qualité sécurité, environnement dans l'industrie et les services

SEHIER Emmanuel
Conseiller partenariats/chargé de mission
M2 Politiques de Santé Publique et de sécurité sanitaire - Cadre de Santé

THIAW SAMBOU Clarisse
Juriste
Doctorat Droit Privé - CAFERUIS

THOMET Hélène
Chargée de mission Qualité
M2 Qualité et Gestion des risques en santé

Dr VABRE Juliette
Chargée de mission Qualité
Docteur en pharmacie
M2 Qualité et Gestion des risques en établissement de santé

VANDEN-HOECQ Hélène
Conseillère pédagogique et
Chargée de mission Qualité
M2 Management sectoriel - parcours cadre du Secteur Sanitaire et Médico-social - Option Formateurs-
Cadre de santé

Dr WICHT Stéphanie
Chargée de mission Qualité
Docteur en Médecine
DU en Hygiène hospitalière
DES Médecine générale

YODER Emilie
Chargée de mission Qualité
Qualiticienne
DEUST Gestion de production pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique

LOI 493 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Les informations personnelles vous concernant et communiquées par votre établissement sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'assistante formation du RéQua.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour :

- Vous contacter,
- Assurer le traitement de vos demandes,
- Respecter nos obligations légales.

Vos informations personnelles seront conservées pendant 3 ans, sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue et imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnels du RéQua et à notre sous-traitant informatique. Le sous-traitant en question est soumis à une obligation de confidentialité et ne peut utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi *« informatique et libertés »* du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/EU du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Madame CHANEDIERAS, Déléguée à la protection des données à l'adresse mail requams@requa.fr ou par courrier à l'adresse suivante : RéQua – 26 rue Proudhon – 25000 BESANCON.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de L'informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.requa.fr

Site de Dijon : 1 boulevard Chanoine Kir

Site de La Chartreuse

21000 DIJON

Tel : 03 80 42 55 40

Mail : requa-dijon@requa.fr

Si vous êtes en situation de handicap vous pouvez contacter notre Référente Handicap Mme AYOUL Sylviane qui reste à votre écoute pour vous accompagner et prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant.